

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Psychologie de l'éducation (2PS1154)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - ethnologie (*)	Cours: 2 ph	écrit: 4 h	8
Pilier principal B A - psychologie et éducation (*)	Cours: 2 ph	écrit: 4 h	8
Pilier secondaire B A - psychologie et éducation (*)	Cours: 2 ph	écrit: 4 h	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Enseignant : Antonio Iannaccone
 Assistant de contact: Romain Boissonnade
 Bureau : 3.31
 Réception : mercredi de 10h00 à 11h00
 Adresse électronique pour le courriel : antonio.iannaccone@unine.ch

Objectifs:

Au delà des remarquables spécificités sociales et culturelles le binôme enseignement-apprentissage peut être considéré un élément fondamental du parcours de formation des êtres humains.

Depuis son origine la psychologie a régulièrement donné des apports décisifs à la compréhension des processus d'enseignement-apprentissage formels et informels. L'idée d'un développement psychologique « tout au long de la vie » et celle des « communauté d'apprentissage » peuvent être considérés des exemples de contributions importants de la psychologie aux conceptions pédagogiques contemporaines.

Le cours, qui vise à présenter les domaines les plus importants de la psychologie de l'éducation, se caractérise par deux finalités principales:

- la première est celle de familiariser les étudiants aux différentes théories psychologiques dans le champ éducatif.
- la deuxième est de sensibiliser les étudiants aux dimensions contextuelles des processus d'enseignement-apprentissage.

Contenu:

L'origine et l'évolution des principales approches théoriques en psychologie de l'éducation. Théories « classique » et récentes approches contextuelles en psychologie de l'éducation.

Des recherches empiriques et des applications « pédagogiques » seront examinées.

Forme de l'évaluation:

Validé dans le cadre de l'examen écrit 4H " Aspects théoriques I ".

L'évaluation portera sur les cours et les lectures obligatoires. Il sera demandé aux candidat-e-s non seulement de connaître les théories et les faits étudiés mais aussi d'y avoir réfléchi de façon critique et d'être capables d'en discuter.

Documentation:

Les lectures obligatoires du cours Psychologie de l'éducation seront indiquées sur le site web du cours (plateforme «Claroline»).

Forme de l'enseignement:

date du premier cours 20 septembre 2012

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation